



Comité départemental de Basketball

COMMISSION SPORTIVE

BRASSAGES DÉPARTEMENTAUX JEUNES – CD81

RÈGLEMENT SPORTIF PARTICULIER

1. Pour les matchs seuls, application du Règlement Sportif Particulier à la catégorie.

Dans la catégorie U13, les brassages se jouent en 5 contre 5 avec un ballon taille 6 pour les féminines et pour les masculins.

Temps de jeu : 4 x 8 mn pour les U13 - 4 x 10 mn pour les U15 - 4 x 10 mn pour les U18

2. Pour les triangulaires, les modifications du règlement :

- *Temps de jeu* : **4x5 minutes en U13, 4x6 minutes U15, 4x7 minutes pour les U18**
- *Temps mort* : un par quart temps et deux dans le dernier quart-temps. (Ceux non utilisés ne peuvent pas être utilisés le quart-temps suivant)
- *Prolongation* : 3 minutes,
- *Mi-temps* : **5 minutes**, intervalle de 1 mn entre chaque période.

3. Horaires des rencontres : Voir tableau joint

Le club organisateur doit obligatoirement communiquer aux associations qui se déplacent et au comité départemental les horaires exacts des rencontres en cas de modification.

4. Officiels :

- Le club organisateur gère et coordonne. A ce titre, il désigne l'arbitre ou les arbitres.
- Chaque équipe doit désigner un OTM. En cas d'absence, prévenir le club organisateur 48h avant le début de la rencontre.

5. Résultats.

Le club organisateur doit **impérativement saisir le résultat** de sa ou ses rencontres **sur FBI après la ou les rencontres** .

Si vous rencontrez un problème sur FBI, le club organisateur doit impérativement adresser les résultats par courriel : cd81@basket81.fr